

CLERIEUX - Budget Communal
CLERIEUX - Budget Communal

Numéro SIRET : 21260096900019
Poste comptable : SGC VALENCE NORD DROME

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	34
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	36
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	39
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	44

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	47
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	51
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	53
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes

B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

B3.1 - Etat des provisions constituées

B3.2 - Etalement des provisions

B4 - Etat des charges transférées

B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers

B6 - Prêts

B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés

B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus

B7.3 - Etat des emprunts garantis

B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis

B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail

B7.6 - Etat des marchés de partenariat

B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale

B7.8 - Autres engagements donnés

B7.9 - Autres engagements reçus

B8 - Subventions versées

B9 - Etat du personnel

B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier

B11.1 - Liste des organismes de regroupement

B11.2 - Liste des établissements publics créés

B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire

C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses

C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget

D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation

D3 - Décisions en matière de taux

D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement

D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement

D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)

D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026		
I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A
Informations statistiques		
		Valeurs
Population totale		1936
Informations fiscales (N-2)		
		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		
Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	637,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	780,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	728,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	1016,00
5	DGF / population	72,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,4500
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****I****B**

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 02/03/2026



ID : 026-212600969-20260225-D05_2026-DE

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	2 678 817,77	3 185 830,15	0,00	A1	507 012,38
Investissement	1 499 179,74	1 628 055,96 (3)	0,00	A2	128 876,22
Fonctionnement	1 179 638,03	1 557 774,19 (4)	0,00	A3	378 136,16

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II	716 831,51	III + IV	442 669,00	B1 -274 162,51
Investissement	I	716 831,51	III	442 669,00	B2 -274 162,51
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	232 849,87
Investissement	A2 + B2	-145 286,29
Fonctionnement	A3 + B3	378 136,16

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 716 831,51
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
022014	Opération d'équipement n° 022014	3 323,04
72	Opération d'équipement n° 72	712 800,43
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	708,04
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 442 669,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	442 669,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026			
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	820 046,40	1 106 631,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	716 831,51	442 669,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 12 422,09	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 549 300,00	1 549 300,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 819 130,00	1 520 591,75
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 298 538,25
	=	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 819 130,00	1 819 130,00
TOTAL DU BUDGET (4)		3 368 430,00	3 368 430,00

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026			
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1
AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			
« AE de dépenses Imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	76 000,00	11 838,31	84 161,69	84 161,69	96 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	5 764,00	0,00	5 764,00	5 764,00	5 764,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	354 100,00	21 413,80	380 930,71	380 930,71	402 344,51
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 752 600,00	683 579,40	221 490,00	221 490,00	905 069,40
Total des dépenses d'équipement		2 188 464,00	716 831,51	692 346,40	692 346,40	1 409 177,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	120 700,00	0,00	117 700,00	117 700,00	117 700,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		120 700,00	0,00	117 700,00	117 700,00	117 700,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 309 164,00	716 831,51	810 046,40	810 046,40	1 526 877,91

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00

TOTAL	2 319 164,00	716 831,51	820 046,40	820 046,40	1 536 877,91
--------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	12 422,09
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 549 300,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	770 305,00	442 669,00	0,00	0,00	442 669,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 770 305,00	442 669,00	0,00	0,00	442 669,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	73 000,00	0,00	234 026,40	234 026,40	234 026,40
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	190 798,31	0,00	286 584,60	286 584,60	286 584,60
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		264 348,31	0,00	520 611,00	520 611,00	520 611,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 034 653,31	442 669,00	520 611,00	520 611,00	963 280,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	356 045,00		535 520,00	535 520,00	535 520,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	69 764,00		50 500,00	50 500,00	50 500,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		425 809,00		586 020,00	586 020,00	586 020,00

TOTAL	2 460 462,31	442 669,00	1 106 631,00	1 106 631,00	1 549 300,00
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 549 300,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

576 020,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qui

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	398 488,00	0,00	415 730,00	415 730,00	415 730,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	541 220,00	0,00	556 950,00	556 950,00	556 950,00
014	Atténuations de produits	2 900,00	0,00	2 900,00	2 900,00	2 900,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	227 546,69	0,00	230 930,00	230 930,00	230 930,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 170 154,69	0,00	1 206 510,00	1 206 510,00	1 206 510,00
66	Charges financières	34 220,00	0,00	24 500,00	24 500,00	24 500,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	22,00		100,00	100,00	100,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 206 396,69	0,00	1 233 110,00	1 233 110,00	1 233 110,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	356 045,00		535 520,00	535 520,00	535 520,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	69 764,00		50 500,00	50 500,00	50 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		425 809,00		586 020,00	586 020,00	586 020,00

TOTAL	1 632 205,69	0,00	1 819 130,00	1 819 130,00	1 819 130,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 819 130,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	4 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	128 781,00	0,00	131 620,00	131 620,00	131 620,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	177 104,00	0,00	214 900,00	214 900,00	214 900,00
731	Fiscalité locale	841 500,00	0,00	885 600,00	885 600,00	885 600,00
74	Dotations et participations (3)	212 764,00	0,00	224 400,00	224 400,00	224 400,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	49 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 413 149,00	0,00	1 508 520,00	1 508 520,00	1 508 520,00
76	Produits financiers	20,00	0,00	21,75	21,75	21,75
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	50,00		50,00	50,00	50,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 415 219,00	0,00	1 510 591,75	1 510 591,75	1 510 591,75

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00

TOTAL	1 425 219,00	0,00	1 520 591,75	1 520 591,75	1 520 591,75
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	298 538,25
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 819 130,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	576 020,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	117 700,00	0,00	117 700,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	881 254,18		881 254,18
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	72 161,69	0,00	72 161,69
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	5 764,00	0,00	5 764,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	271 708,04	10 000,00	281 708,04
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	178 290,00	0,00	178 290,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 526 877,91	10 000,00	1 536 877,91

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**12 422,09**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**1 549 300,00****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	415 730,00		415 730,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	556 950,00		556 950,00
014	Atténuations de produits	2 900,00		2 900,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	230 930,00	0,00	230 930,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	24 500,00	0,00	24 500,00
67	Charges spécifiques (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	100,00	50 500,00	50 600,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		535 520,00	535 520,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 233 110,00	586 020,00	1 819 130,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**1 819 130,00**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE – RECETTES****D2****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	234 026,40	0,00	234 026,40
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	442 669,00	0,00	442 669,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		50 500,00	50 500,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		535 520,00	535 520,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		676 695,40	586 020,00	1 262 715,40

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT**286 584,60**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**1 549 300,00****RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	2 000,00		2 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	131 620,00		131 620,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	214 900,00		214 900,00
731	Fiscalité locale	885 600,00		885 600,00
74	Dotations et participations (8)	224 400,00		224 400,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	50 000,00	0,00	50 000,00
76	Produits financiers	21,75	0,00	21,75
77	Produits spécifiques (8)	2 000,00	0,00	2 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	50,00	0,00	50,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	ID : 026-212600969-20260225-D05_2026-DE
Recettes de fonctionnement – Total	1 510 591,75	10 000,00	1 520 591,75
+			
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			298 538,25
=			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			1 819 130,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	2 319 164,00	716 831,51	0,00	820 046,40	820 046,40	0,00	820 046,40	1 536 877,91
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 000,00	0,00	0,00	72 161,69	72 161,69	0,00	72 161,69	72 161,69
204 Subventions d'équipement versées (9)	5 764,00	0,00	0,00	5 764,00	5 764,00	0,00	5 764,00	5 764,00
21 Immobilisations corporelles	223 100,00	708,04	0,00	271 000,00	271 000,00	0,00	271 000,00	271 708,04
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	64 600,00	0,00	0,00	178 290,00	178 290,00	0,00	178 290,00	178 290,00
Total des opérations d'équipement (3)	1 889 000,00	716 123,47	0,00	165 130,71	165 130,71	0,00	165 130,71	881 254,18
Total des dépenses d'équipement	2 188 464,00	716 831,51	0,00	692 346,40	692 346,40	0,00	692 346,40	1 409 177,91
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	120 700,00	0,00		117 700,00	117 700,00		117 700,00	117 700,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	120 700,00	0,00	0,00	117 700,00	117 700,00	0,00	117 700,00	117 700,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 309 164,00	716 831,51	0,00	810 046,40	810 046,40	0,00	810 046,40	1 526 877,91
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	10 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	10 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

12 422,09

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 02/03/2026

ID : 026-212600969-20260225-D05_2026-DE



Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								1 549 300,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	2 269 664,00	442 669,00	820 046,40	820 046,40	1 262 715,40
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	770 305,00	442 669,00	0,00	0,00	442 669,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	1 770 305,00	442 669,00	0,00	0,00	442 669,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	73 000,00	0,00	234 026,40	234 026,40	234 026,40
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	73 550,00	0,00	234 026,40	234 026,40	234 026,40
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 843 855,00	442 669,00	234 026,40	234 026,40	676 695,40
021 Virement de la section de fonctionnement	356 045,00		535 520,00	535 520,00	535 520,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	69 764,00		50 500,00	50 500,00	50 500,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	425 809,00		586 020,00	586 020,00	586 020,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (8)	286 584,60
--------------------------------	------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					1 549 300,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 319 164,00	716 831,51	0,00	820 046,40	820 046,40	0,00	820 046,40	1 536 877,91
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 000,00	0,00	0,00	72 161,69	72 161,69	0,00	72 161,69	72 161,69
202	Frais réalisation documents urbanisme	6 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00		57 161,69	57 161,69	0,00	57 161,69	57 161,69
204	Subventions d'équipement versées (9)	5 764,00	0,00	0,00	5 764,00	5 764,00	0,00	5 764,00	5 764,00
2046	Attributions compensation investissement	5 764,00	0,00		5 764,00	5 764,00	0,00	5 764,00	5 764,00
21	Immobilisations corporelles	223 100,00	708,04	0,00	271 000,00	271 000,00	0,00	271 000,00	271 708,04
2115	Terrains bâtis	213 000,00	0,00		215 000,00	215 000,00	0,00	215 000,00	215 000,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21351	Bâtiments publics	0,00	708,04		0,00	0,00	0,00	0,00	708,04
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	4 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	64 600,00	0,00	0,00	178 290,00	178 290,00	0,00	178 290,00	178 290,00
2313	Constructions	11 600,00	0,00		29 890,00	29 890,00	0,00	29 890,00	29 890,00
2315	Install., matériel et outill. technique	53 000,00	0,00		148 400,00	148 400,00	0,00	148 400,00	148 400,00
	Total des opérations d'équipement (4)	1 889 000,00	716 123,47	0,00	165 130,71	165 130,71	0,00	165 130,71	881 254,18

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
Total des dépenses d'équipement		2 188 464,00	716 831,51	0,00	692 346,40	692 346,40	0,00	692 346,40	1 409 177,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	120 700,00	0,00		117 700,00	117 700,00		117 700,00	117 700,00
1641	Emprunts en euros	120 000,00	0,00		117 000,00	117 000,00		117 000,00	117 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	700,00	0,00		700,00	700,00		700,00	700,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		120 700,00	0,00	0,00	117 700,00	117 700,00	0,00	117 700,00	117 700,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 309 164,00	716 831,51	0,00	810 046,40	810 046,40	0,00	810 046,40	1 526 877,91
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	10 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	10 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
21351	Bâtiments publics	10 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		10 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 02/03/2026



ID : 026-212600969-20260225-D05_2026-DE

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour Information Crédits gérés hors AP
012014	CIMETIERE TRAVAUX ET AMENAGEMENTS		23 320,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022014	VOIRIE TRAVAUX ET EQUIPEMENTS		618 494,44	3 323,04	68 000,00	68 000,00	0,00	68 000,00
72	TRAVERSEE DU VILLAGE		1 170 014,92	712 800,43	97 130,71	97 130,71	0,00	97 130,71
75	ACCESSIBILITE BATIMENT - ESPACE PUBLIC		188 551,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			2 000 381,87	716 123,47	165 130,71	165 130,71	0,00	165 130,71

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 012014
 LIBELLE : CIMETIERE TRAVAUX ET AMENAGEMENTS
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		23 320,80	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	23 320,80	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	23 320,80	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
-------------------------------	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 022014
LIBELLE : VOIRIE TRAVAUX ET EQUIPEMENTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		618 494,44	a 3 323,04	68 000,00	b 68 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 834,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 834,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	614 660,44	3 323,04	68 000,00	68 000,00
2151	Réseaux de voirie	605 443,68	3 323,04	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	9 216,76	0,00	68 000,00	68 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-71 323,04**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 72
LIBELLE : TRAVERSEE DU VILLAGE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 170 014,92	a 712 800,43	97 130,71	b 97 130,71
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	132 698,95	11 838,31	12 000,00	12 000,00
2031	Frais d'études	132 698,95	11 838,31	12 000,00	12 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	17 382,72	41 930,71	41 930,71
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	16 930,71	16 930,71
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	17 382,72	12 000,00	12 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	1 037 315,97	683 579,40	43 200,00	43 200,00
2313	Constructions	1 022 657,11	683 579,40	43 200,00	43 200,00
238	Avances commandes immo corporelles	14 658,86	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-809 931,14**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 75
LIBELLE : ACCESSIBILITE BATIMENT - ESPACE PUBLIC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		188 551,71	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	188 551,71	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	188 551,71	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	2 269 664,00	442 669,00	820 046,40	820 046,40	1 262 715,40
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	770 305,00	442 669,00	0,00	0,00	442 669,00
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	53 801,17	122 064,00	0,00	0,00	122 064,00
1322 Subv. non transf. Régions	70 331,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323 Subv. non transf. Départements	327 360,83	210 555,00	0,00	0,00	210 555,00
13251 Subv. non transf. GFP de rattachement	219 822,00	110 050,00	0,00	0,00	110 050,00
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	99 090,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345 Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	1 770 305,00	442 669,00	0,00	0,00	442 669,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	73 000,00	0,00	234 026,40	234 026,40	234 026,40
10222 FCTVA	30 000,00	0,00	214 026,40	214 026,40	214 026,40
10226 Taxe d'aménagement	43 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	73 550,00	0,00	234 026,40	234 026,40	234 026,40
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 843 855,00	442 669,00	234 026,40	234 026,40	676 695,40

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
021	Virement de la section de fonctionnement	356 045,00		535 520,00	535 520,00	535 520,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	69 764,00		50 500,00	50 500,00	50 500,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	2 700,00		2 523,32	2 523,32	2 523,32
28031	Frais d'études	2 700,00		2 636,40	2 636,40	2 636,40
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	9 300,00		9 221,81	9 221,81	9 221,81
28046	Attributions compensation investissement	5 764,00		75,03	75,03	75,03
2805	Licences, logiciels, droits similaires	300,00		259,20	259,20	259,20
281321	Immeubles de rapport	13 000,00		12 708,34	12 708,34	12 708,34
281351	Bâtiments publics	200,00		324,27	324,27	324,27
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	2 000,00		801,27	801,27	801,27
281828	Autres matériels de transport	14 100,00		13 158,90	13 158,90	13 158,90
281838	Autre matériel informatique	1 000,00		720,00	720,00	720,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	11 000,00		2 327,76	2 327,76	2 327,76
28188	Autres immo. corporelles	7 700,00		5 743,70	5 743,70	5 743,70
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		425 809,00		586 020,00	586 020,00	586 020,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/ 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 182 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 041 = R/ 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE									B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		1 632 205,69	0,00	0,00	1 819 130,00	1 819 130,00	0,00	1 819 130,00	1 819 130,00
011	Charges à caractère général (3)	398 488,00	0,00	0,00	415 730,00	415 730,00	0,00	415 730,00	415 730,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	541 220,00	0,00		556 950,00	556 950,00		556 950,00	556 950,00
014	Atténuations de produits	2 900,00	0,00		2 900,00	2 900,00		2 900,00	2 900,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	227 546,69	0,00	0,00	230 930,00	230 930,00	0,00	230 930,00	230 930,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 170 154,69	0,00	0,00	1 206 510,00	1 206 510,00	0,00	1 206 510,00	1 206 510,00
66	Charges financières	34 220,00	0,00		24 500,00	24 500,00		24 500,00	24 500,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	22,00			100,00	100,00		100,00	100,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		36 242,00	0,00	0,00	26 600,00	26 600,00		26 600,00	26 600,00
Total des dépenses réelles		1 206 396,69	0,00	0,00	1 233 110,00	1 233 110,00	0,00	1 233 110,00	1 233 110,00
023	Virement à la section d'investissement	356 045,00			535 520,00	535 520,00		535 520,00	535 520,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	69 764,00			50 500,00	50 500,00		50 500,00	50 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		425 809,00			586 020,00	586 020,00		586 020,00	586 020,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 02/03/2026

ID : 026-212600969-20260225-D05_2026-DE



Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									1 819 130,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 425 219,00	0,00	1 520 591,75	1 520 591,75	1 520 591,75
013	Atténuations de charges (2)	4 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	128 781,00	0,00	131 620,00	131 620,00	131 620,00
73	impôts et taxes (sauf 731)	177 104,00	0,00	214 900,00	214 900,00	214 900,00
731	Fiscalité locale	841 500,00	0,00	885 600,00	885 600,00	885 600,00
74	Dotations et participations (2)	212 764,00	0,00	224 400,00	224 400,00	224 400,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	49 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des recettes de gestion des services	1 413 149,00	0,00	1 508 520,00	1 508 520,00	1 508 520,00
76	Produits financiers	20,00	0,00	21,75	21,75	21,75
77	Produits spécifiques (2)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	50,00		50,00	50,00	50,00
	Total des recettes financières	2 070,00	0,00	2 071,75	2 071,75	2 071,75
	Total des recettes réelles	1 415 219,00	0,00	1 510 591,75	1 510 591,75	1 510 591,75
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	298 538,25
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 819 130,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 018 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 76 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 632 205,69	0,00	0,00	1 819 130,00	1 819 130,00	0,00	1 819 130,00	1 819 130,00
011	Charges à caractère général (4)	398 488,00	0,00	0,00	415 730,00	415 730,00	0,00	415 730,00	415 730,00
60611	Eau et assainissement	5 300,00	0,00		5 900,00	5 900,00	0,00	5 900,00	5 900,00
60612	Energie - Electricité	38 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60613	Chauffage urbain	21 500,00	0,00		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	1 100,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
60621	Combustibles	5 500,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
60622	Carburants	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	0,00		5 700,00	5 700,00	0,00	5 700,00	5 700,00
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60633	Fournitures de voirie	7 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	2 500,00	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	0,00		1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	700,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6067	Fournitures scolaires	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
611	Contrats de prestations de services	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
61351	Matériel roulant	1 300,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 000,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	5 000,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6161	Multirisques	23 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
617	Etudes et recherches	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6182	Documentation générale et technique	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6184	Versements à des organismes de formation	7 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6188	Autres frais divers	230,00	0,00		230,00	230,00	0,00	230,00	230,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	13 280,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	20 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	9 500,00	0,00		9 800,00	9 800,00	0,00	9 800,00	9 800,00
6234	Réceptions	1 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	3 800,00	0,00		3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00
6237	Publications	1 200,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6251	Voyages, déplacements et missions	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	0,00		2 700,00	2 700,00	0,00	2 700,00	2 700,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	16 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	85 000,00	0,00		85 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00
63512	Taxes foncières	9 978,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	541 220,00	0,00		556 950,00	556 950,00		556 950,00	556 950,00
6218	Autre personnel extérieur	4 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6331	Versement mobilité	2 100,00	0,00		2 100,00	2 100,00		2 100,00	2 100,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	350,00	0,00		350,00	350,00		350,00	350,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 700,00	0,00		6 700,00	6 700,00		6 700,00	6 700,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 100,00	0,00		1 100,00	1 100,00		1 100,00	1 100,00
64111	Rémunération principale titulaires	250 000,00	0,00		251 000,00	251 000,00		251 000,00	251 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
64113	NBI	900,00	0,00		2 200,00	2 200,00		2 200,00	2 200,00
64118	Autres indemnités	25 000,00	0,00		34 000,00	34 000,00		34 000,00	34 000,00
64131	Rémunérations	73 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	300,00	0,00		300,00	300,00		300,00	300,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		1 400,00	1 400,00		1 400,00	1 400,00
64138	Primes et autres indemnités	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
6415	Congés payés	100,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	63 000,00	0,00		64 000,00	64 000,00		64 000,00	64 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	77 000,00	0,00		91 000,00	91 000,00		91 000,00	91 000,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	3 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	18 100,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	170,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	900,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	0,00		1 600,00	1 600,00		1 600,00	1 600,00
6488	Autres	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
014	Atténuations de produits	2 900,00	0,00		2 900,00	2 900,00		2 900,00	2 900,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	600,00	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 800,00	0,00		1 800,00	1 800,00		1 800,00	1 800,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf la 6586) (4)	227 546,69	0,00	0,00	230 930,00	230 930,00	0,00	230 930,00	230 930,00
65133	Secours d'urgence	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65311	Indemnités de fonction	75 010,00	0,00		75 100,00	75 100,00	0,00	75 100,00	75 100,00
65313	Cotisations de retraite	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
65315	Formation	2 800,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65316	Frais de représentation du maire	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	80,00	0,00		80,00	80,00	0,00	80,00	80,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6542	Créances étaintes	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65568	Autres contributions	600,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
6558	Autres contributions obligatoires	42 000,00	0,00		42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	1 171,69	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
65736221	Subv. BA/régie indus.com. sans ps.morale	64 385,00	0,00		31 200,00	31 200,00	0,00	31 200,00	31 200,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	22 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	7 000,00	0,00		9 750,00	9 750,00	0,00	9 750,00	9 750,00
65888	Autres	500,00	0,00		30 500,00	30 500,00	0,00	30 500,00	30 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 170 154,69	0,00	0,00	1 206 510,00	1 206 510,00	0,00	1 206 510,00	1 206 510,00
66	Charges financières	34 220,00	0,00		24 500,00	24 500,00		24 500,00	24 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	33 720,00	0,00		24 000,00	24 000,00		24 000,00	24 000,00
6688	Autres	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	22,00			100,00	100,00		100,00	100,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	22,00			100,00	100,00		100,00	100,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		36 242,00	0,00	0,00	26 600,00	26 600,00		26 600,00	26 600,00
Total des dépenses réelles		1 206 396,69	0,00	0,00	1 233 110,00	1 233 110,00	0,00	1 233 110,00	1 233 110,00
023	Virement à la section d'investissement	356 045,00			535 520,00	535 520,00		535 520,00	535 520,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	69 764,00			50 500,00	50 500,00		50 500,00	50 500,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	69 764,00			50 500,00	50 500,00		50 500,00	50 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		425 809,00			586 020,00	586 020,00		586 020,00	586 020,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 65112 sera négatif.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 425 219,00	0,00	1 520 591,75	1 520 591,75	1 520 591,75
013	Atténuations de charges (3)	4 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	4 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	128 781,00	0,00	131 620,00	131 620,00	131 620,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	720,00	0,00	720,00	720,00	720,00
70323	Red. occupation dom. public	3 800,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70328	Autres droits stationnement et location	3 800,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	113 000,00	0,00	118 000,00	118 000,00	118 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	911,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	950,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	177 104,00	0,00	214 900,00	214 900,00	214 900,00
73211	Attribution de compensation	96 104,00	0,00	104 200,00	104 200,00	104 200,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	48 000,00	0,00	82 800,00	82 800,00	82 800,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	33 000,00	0,00	27 900,00	27 900,00	27 900,00
731	Fiscalité locale	841 500,00	0,00	885 600,00	885 600,00	885 600,00
73111	Impôts directs locaux	780 000,00	0,00	817 000,00	817 000,00	817 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	61 500,00	0,00	64 600,00	64 600,00	64 600,00
74	Dotations et participations (3)	212 764,00	0,00	224 400,00	224 400,00	224 400,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	112 000,00	0,00	94 000,00	94 000,00	94 000,00
741121	DSR des communes	43 300,00	0,00	45 500,00	45 500,00	45 500,00
741127	DNP des communes	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
742	Dot. aux élus locaux	300,00	0,00	300,00	300,00	300,00
744	FCTVA	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
74718	Autres participations Etat	164,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	13 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	40 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	4 000,00	0,00	3 400,00	3 400,00	3 400,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	49 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
752	Revenus des immeubles	44 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	5 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 413 149,00	0,00	1 508 520,00	1 508 520,00	1 508 520,00
76	Produits financiers	20,00	0,00	21,75	21,75	21,75
7688	Autres	20,00	0,00	21,75	21,75	21,75
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	50,00		50,00	50,00	50,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	50,00		50,00	50,00	50,00
Total des recettes réelles		1 415 219,00	0,00	1 510 591,75	1 510 591,75	1 510 591,75
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
722	Immobilisations corporelles	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 02/03/2026



ID : 026-212600969-20260225-D05_2026-DE

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Emprunts et dettes à l'origine du contrat									
					Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 148 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 148 000,00									
69	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPE	27/03/2006		15/05/2007	400 000,00	V	EURIBOR	0,250	0,250	EUR	A	P	N	A-1
71	CACE			30/08/2008	378 000,00	F		4,800	4,800	EUR	A	P	N	A-1
73	CAISSE D EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	25/09/2014		01/03/2015	350 000,00	F		2,720	2,720	EUR	T	C	N	A-1
74	CAISSE D EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	08/07/2015		25/12/2015	100 000,00	F		2,200	2,200	EUR	T	P	N	A-1
77	CACE	01/06/2016		15/01/2017	100 000,00	F		1,170	1,170	EUR	T	P	N	A-1
78	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	29/07/2017		01/01/2018	100 000,00	F		1,400	1,400	EUR	S	P	N	A-1
80	CAISSE D EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	24/04/2019		25/08/2019	600 000,00	F		1,280	1,280	EUR	T	C	N	A-1
80/1	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPE	13/03/2020		10/07/2020	120 000,00	F		1,050	1,050	EUR	T	P	N	A-1
81	CAISSE D EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	25/06/2025		25/01/2027	1 000 000,00	R		2,410	2,410	EUR	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
1680 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 148 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annulé de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 986 661,61					116 878,69	22 073,09	0,00	808,16
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 986 661,61					116 878,69	22 073,09	0,00	808,16
69	N	0,00	A-1	26 601,08	1,35	V	EURIBOR	3,050	26 601,08	811,33	0,00	0,00
71	N	0,00	A-1	147 375,19	7,85	F		4,800	18 211,04	7 074,01	0,00	0,00
73	N	0,00	A-1	157 500,00	8,99	F		2,720	17 500,00	4 105,50	0,00	306,78
74	N	0,00	A-1	35 291,85	4,97	F		2,200	7 127,29	717,90	0,00	8,61
77	N	0,00	A-1	42 113,99	5,99	F		1,170	6 815,59	462,89	0,00	86,04
78	N	0,00	A-1	63 311,92	11,99	F		1,400	4 880,66	869,34	0,00	406,75
80	N	0,00	A-1	405 000,00	13,39	F		1,260	30 000,00	5 040,00	0,00	0,00
80/1	N	0,00	A-1	69 467,58	14,52	F		1,050	5 743,03	916,84	0,00	0,00
81	N	0,00	A-1	1 000 000,00	30,00	R		2,410	0,00	2 075,28	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 986 681,61					116 878,69	22 073,09	0,00	808,16

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire KOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

IV – ANNEXES													
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX													
IV													
B1.3													

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 02/03/2026

ID : 026-212600969-20260225-D05_2026-DE



(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	Nombre de produits	9	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 986 861,61	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000,00 €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	-Autres immobilisations corporelles	1	29/10/2015
L	-Autres immobilisations corporelles	5	29/10/2015
L	-Autres immobilisations corporelles	10	29/10/2015
L	-Autres immobilisations incorporelles	5	29/10/2015
L	-Autres Installations et outillages techniques	5	29/10/2015
L	-Autres Installations et outillages techniques	10	29/10/2015
L	-Biens de moins de 1000€	1	29/10/2015
L	-Equipements sportifs	10	29/10/2015
L	-Frais d'études	5	29/10/2015
L	-Frais d'études d'urbanisme	5	29/10/2015
L	-Matériel de transport	5	29/10/2015
L	Agencement, aménagement de bâtiments	10	29/10/2015
L	Autres agencements, aménagements de terrains	10	29/10/2015
L	Bâtiments	30	29/10/2015
L	Equipements de cuisines	1	29/10/2015
L	Equipements de cuisines	10	29/10/2015
L	Installations de voirie	10	29/10/2015

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
2046	N°1 Subvention d'équipement		VALENCE ROMANS AGGLO	Etat	0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00
6558	N°1 Solde subvention 2019/2020	Participation école privée	OGE2 SACRE COEUR (ELEVES/TRIMESTRE)	Association	0,00
6558	N°2 1er acompte subvention 2020-2021		OGE2 SACRE COEUR (ELEVES/TRIMESTRE)	Association	0,00
6558	N°3 Subvention 2019		OGE2 SACRE COEUR (ELEVES/TRIMESTRE)	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2019		1000 CLUBS	Association	0,00
6574	N°2 Subvention 2020		1000 CLUBS	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2019		ACCA CHASSE ST HUBERT	Association	0,00
6574	N°2 Subvention 2020		ACCA CHASSE ST HUBERT	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2020		AMICALE BOULES	Association	0,00
6574	N°2 Subvention 2019		AMICALE BOULES	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2019		AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2019		AMICALE DU COCHONNET	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2020		APEL	Association	0,00
6574	N°2 Subvention 2019		APEL	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2020		ASSOCIATION DES MAIRES DROME	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2020		BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE CLERIEUX	Association	0,00
6574	N°2 Subvention 2019		BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE CLERIEUX	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2020		COMITE ANCIENS COMBATTANTS CLERIEUX	Association	0,00
6574	N°2 Subvention 2019		COMITE ANCIENS COMBATTANTS CLERIEUX	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2020		COMITE DE JUMELAGE	Association	0,00
6574	N°2 Subvention 2019		COMITE DE JUMELAGE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2020		COMITE DES FETES	Association	0,00
6574	N°2 Subvention 2019		COMITE DES FETES	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2020		FNACA	Association	0,00
6574	N°2 Subvention 2019		FNACA	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2020		La culturieuze	Association	0,00
6574	N°2 Organiser le festival des Contes et autr		La culturieuze	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2019		LES DOIGTS DE FEES	Association	0,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	N°2 Subvention 2020		LES DOIGTS DE FEES	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2020		MEMOIRE DE LA DROME	Association	0,00
6574	N°2 Subvention 2019		MEMOIRE DE LA DROME	Association	0,00
6574	N°1 ÔTOUR DES ANIMAUX		ÔTOUR DES ANIMAUX	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2020		PATRIMOINE CULTURE TRADITION	Association	0,00
6574	N°2 Subvention 2019		PATRIMOINE CULTURE TRADITION	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2020		PREVENTION ROUTIERE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2020		SOLDAT DU GHETTO	Association	0,00
6574	N°2 Subvention 2019		SOLDAT DU GHETTO	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2020		SOU DES ECOLES G. BRASSENS	Association	0,00
6574	N°2 Subvention 2019		SOU DES ECOLES G. BRASSENS	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2020		SOUVENIR FRANCAIS	Association	0,00
6574	N°2 Subvention 2019		SOUVENIR FRANCAIS	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2020		TRIPLE A	Association	0,00
6574	N°2 Subvention 2019		TRIPLE A	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2020		UNRPA CLUB 3EME AGE BLES D OR	Association	0,00
6574	N°2 Subvention 2019		UNRPA CLUB 3EME AGE BLES D OR	Association	0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	15,00	23,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	6,00	13,00	19,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	2,00	3,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		14,00	16,00	30,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
(2) Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	A	
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	A	
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	A	
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	A	
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	A	
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	A	
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	A	
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	A	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	TECH	368	0,00	A	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont le quota de temps de travail est inférieur à 90 %.
 332-8-6* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 352-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1146 du 20 octobre 1985.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Valence Romans Agglo	01/01/2017		0,00
Autres organismes de regroupement			
SDED			0,00
SDIS			58 203,00
Syndicat intercommunal d'aménagement des berges de l'Herbasse			0,00
Syndicat des eaux de la Veunes	01/01/2017		0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-12 422,09	-12 422,09
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-274 162,51	-274 162,51
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-286 584,60	-286 584,60

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	286 584,60	286 584,60
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-286 584,60	-286 584,60
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	117 000,00	117 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	820 046,40	820 046,40
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	703 046,40	703 046,40

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		117 000,00	117 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		117 000,00	117 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	117 000,00	117 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		820 046,40	III 820 046,40
Ressources propres externes de l'année (a)		234 026,40	234 026,40
10222	FCTVA	214 026,40	214 026,40
10226	Taxe d'aménagement (3)	20 000,00	20 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		586 020,00	586 020,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	2 523,32	2 523,32
28031	Frais d'études	2 636,40	2 636,40
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	9 221,81	9 221,81
28046	Attributions compensation investissement	75,03	75,03
2805	Licences, logiciels, droits similaires	259,20	259,20
281321	Immeubles de rapport	12 708,34	12 708,34
281351	Bâtiments publics	324,27	324,27
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	801,27	801,27
281828	Autres matériels de transport	13 158,90	13 158,90
281838	Autre matériel informatique	720,00	720,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 327,76	2 327,76
28188	Autres immo. corporelles	5 743,70	5 743,70
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	535 520,00	535 520,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026				
IV – ANNEXES				IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE				D1
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE				
Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement	(B)	0,00
INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)	(C)	0,00
TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00
Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00
Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00

Autres facturations	0,00
<u>Total facturations internes</u>	<u>0,00</u>
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
<u>Total dotations, reprises, transferts et autres</u>	<u>0,00</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE – total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

IV – ANNEXES						IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS						D3
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		0,00	-100,00	36,07 %	0,00	-100,00
TFPNB		0,00	-100,00	49,79 %	0,00	-100,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	-100,00	11,26 %	0,00	-100,00
TOTAL		0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 02/03/2026



ID : 026-212600969-20260225-D05_2026-DE

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre Intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.



CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2026

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 17
 Nombre de suffrages exprimés : 18
 VOTES :
 Pour : 18
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 18/02/2026

Présenté par le Maire (1),
 A Clérieux, le 25/02/2026

Délibéré par l'assemblée le conseil municipal(2), réunie en session Ordinaire
 A Clérieux, le 25/02/2026
 Les membres de l'assemblée délibérante le conseil municipal (2),(3).



Le Maire

Fabrice LARUE



Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Clérieux, le 25/02/2026

- (1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
 (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

[Handwritten signatures in blue ink, including names like 'H. Auroy' and 'P. B...']

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 02/03/2026



ID : 026-212600969-20260225-D05_2026-DE